

# Note de présentation brève et synthétique Budget primitif 2023

*Selon l'article L. 2313-1 du CGCT, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir tous les enjeux.*

## 1. Éléments de contexte : économique, social, évolution de la population ...

Commune rurale située en Région Centre Val de Loire dans le département du Loiret. Territoire rural de 37 km<sup>2</sup> comptant 1247 habitants -population totale insee 01.01.2021- à faible activité économique.

Commune implantée dans l'arrondissement d'Orléans et le canton de Châteauneuf sur Loire.

Collectivité rattachée à la Communauté de communes des Loges dont les compétences sont les suivantes :



**DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**URBANISME**

- Définir les objectifs de développement du territoire dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)
- Instruire, pour le compte des communes, les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- Accompagner les chefs d'entreprises dans l'implantation et le développement de leurs activités
- Promouvoir l'offre foncière à vocation économique
- Soutenir les activités de proximité : commerce, artisanat, services et circuits courts

**TOURISME**

- Soutenir les actions de l'office intercommunal de tourisme
- Promouvoir le territoire en lien avec les professionnels du tourisme

**LOGEMENT**

- Accompagner financièrement les propriétaires pour la rénovation énergétique des logements
- Apporter la garantie financière aux bailleurs sociaux pour la réalisation de nouveaux logements

**CADRE DE VIE**

Valoriser les centres-bourgs des communes de la Communauté de Communes des Loges par des aménagements urbains et paysagers



**SERVICES À LA POPULATION**

**PETITE ENFANCE**

- Accueillir collectivement les enfants de 0 à 4 ans au sein d'équipements dédiés au jeune public
- Informer, orienter et accompagner les familles et les assistants maternels dans le cadre des RAM

**SANTÉ**

- Renforcer l'offre de santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges
- Financer des maisons pluridisciplinaires de santé pour favoriser l'installation de professionnels libéraux
- Assurer le fonctionnement du centre intercommunal de santé

**EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Construire, entretenir et garantir le bon fonctionnement des salles de sports et des piscines



**ENVIRONNEMENT**

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en œuvre de leur installation
- Contrôler le bon fonctionnement des installations

**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DU RISQUE INONDATION**

- Assurer l'entretien des digues de la Loire
- Restaurer et entretenir les cours d'eau. Cette mission est déléguée aux syndicats de rivière

**GESTION DES DÉCHETS**

Cette mission est déléguée au SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire



**PATRIMOINE**

**VOIRIE**

Rénover, réaménager et entretenir les voiries d'intérêt communautaire

**BÂTIMENTS**

- Définir les programmes de construction, suivre la réalisation
- Assurer l'entretien des bâtiments communautaires

**GENS DU VOYAGE**

Gérer l'aire d'accueil de Châteauneuf-sur-Loire

Tissu associatif développé dans les domaines autant sportifs que culturels.

Projets culturels menés par la collectivité : Festival de cirque, Manifestation les Esprits de la Forêt.

Une école comptant 126 élèves scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 répartis sur 5 classes. Mise en œuvre de la semaine scolaire de 4.5 jours de septembre 2014 à juin 2020.

Service de restauration scolaire en régie avec mise en œuvre de la loi Egalim.

ALSH périscolaire matins/ soirs et mercredis, ALSH extrascolaire premières semaines des vacances d'hiver, de printemps et de Toussaint + mois de juillet. Convention avec la ligue de l'enseignement du Loiret pour prestation pédagogique en périodes de vacances scolaires. ALSH déclarés auprès du service départemental de la jeunesse et des sports et bénéficiant du soutien financier de la caisse d'allocations familiale du Loiret.

Gestion directe de l'assainissement collectif (station de 350 EH) avec un b

Gestion eau potable en syndicat intercommunal avec la commune voisine de Bray-St Aignan.

## 2. Analyse financière :

### 2.1 Emprunts en cours au 01.01.2023

Budget principal :

-emprunt 1 (école 2007) : 150 061.05 € / échéance 2027

- emprunt 2 : (salle des fêtes 2015) : 77 712.93 € / échéance 2029

Encours totale de la dette 01.01.2023 : 227 773.98 €

Budget annexe assainissement :

-emprunt 1 (2008) : 11 975.01€ / échéance 2023

- emprunt 2 : (2015) : 51 808.36 € / échéance 2029

Encours totale de la dette 01.01.2023 : 63 783.77 €

Encours totale de la dette : 01.01.2023 : 291 557.35 €

### 2.2 Analyse globale 2023

<b>Fonctionnement DÉPENSES</b>		
Charges à caractère général	260 000	30.04 %
Charge de personnel	455 000	52.56 %
Autres charge de gestion courante	75 000	8.66 %
Attribution de compensation CCL/Degrev TF	16 500	1.91 %
Remboursement Intérêts des emprunts	6 791	0.78 %
Provisions pour dépréciation	350	0.04 %
Dépenses imprévues	50 000	5.78 %
Charges exceptionnelles	2 000	0.23 %
<b>Total</b>	<b>865 641</b>	
<b>Fonctionnement RECETTES</b>		
Résultat de fonctionnement reporté	572 445	37.06 %
Produits des services	90 000	5.83 %
Impôts et taxes	590 000	38.20 %
Dotations	245 000	15.86 %
Revenus des immeubles	20 000	1.29 %
Remb Assu charges personnel	27 000	1.75 %
<b>Total</b>	<b>1 544 445</b>	
<b>DEPENSES-RECETTES 2023</b>	<b>678 804</b>	

<b>Investissement DÉPENSES</b>	
Remboursement capital des emprunts	35 180
Investissements 2023 (cptes 20.21)	189 193
PROJET Ecole (A + B ) (cptes 23)	1 040 000
Déficit d'investissement reporté	1 016
Dépenses imprévues	50 000
<b>Total</b>	<b>1 315 389</b>
<b>Investissement RECETTES</b>	
FCTVA	13 132
Taxe d'aménagement	10 000
Virement de section de fonctionnement	<b>678 804</b>
Subventions investissement 2023	37 453
Subventions PROJET ECOLE acquises	276 000
Subventions PROJET ECOLE non acquises	300 000
<b>Total</b>	<b>1 315 389</b>

## 2.3 Effectif de la collectivité et charges de personnel

Tableau des effectifs en date au 1 <sup>er</sup> janvier 2023						
Filière	Grade	Emploi	Temps de Travail	Effectif		
				Emploi permanent	Emploi non permanent	Occupation
Administrative	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Responsable des services communaux	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Secrétaire administrative	35/35 <sup>ème</sup>	1		Stagiaire
	Agent administratif	Agent d'accueil	17.5/35 <sup>ème</sup>		1	CDD Accroissement temporaire d'activité 24.01.2023 au 23.01.2024
Technique	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 <sup>ème</sup>	1		Stagiaire
	Adjoint Technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint Technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 <sup>ème</sup>			Titulaire en disponibilité
	Agent technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	31/35 <sup>ème</sup>		1	Cui (contrat aidé octobre 2021 à mars 2023)
	Adjoint Technique	Cuisinier scolaire	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint Technique	Aide cuisine et agent d'entretien des locaux	23/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint Technique	Agent d'entretien des locaux	28/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
Filière médico-sociale	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	ATSEM + Animation accueil périscolaire et centre de loisirs	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
Animation	Adjoint d'animation	Responsable accueil périscolaire + Animation centre de loisirs.	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint d'animation	ATSEM + Animation centre de loisirs.	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Agent d'animation	Animation accueil périscolaire et centre de loisirs	30/35 <sup>ème</sup>		1	Cui (contrat aidé 01.09.2022 au 31.07.2023)
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	Intervention musicale auprès des élèves élémentaires	2.5/20 <sup>ème</sup>	1		CDI
			15 agents ( 11.82 ETP)	12 (9.58 ETP)	3 (2.24 ETP)	

## 2.4 Indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus

Conseil municipal composé de 15 élus.

NOM PRENOM			FONCTION	MONTANT ANNUEL BRUT perçu en 2022	POURCENTAGE INDICE BRUT TERMINAL DE LA FPT
Mme	BONDUEL	Florence	Maire	20 895.36 € (1 741.28 € /mois)	44 %
Mr	TONDU	Jean-Claude	Adjoint	9 402.90 € (783.57 € /mois)	19.8 %
Mme	VUILLET	Sylvie	Adjointe	8 310.60 € (692.55 € /mois)	17.5 %
Mr	TOUSSAINT	Christian	Adjoint	9 402.90 € (783.57 € /mois)	19.8 %
Mme	BADAIRE	Gilberte	Conseillère Déléguée	4 701.42 € (391.78 € /mois)	9.9 %

Pas d'avantage en nature versé aux élus.

### 3. Travaux et projets 2023 :

Projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire : installation système de chauffage géothermique, isolation de deux classes existantes, pose de panneaux photovoltaïques, création d'un pôle de restauration, création de deux classes.

Extension des ateliers municipaux.

Sécurité routière : installation d'une silhouette de prévention devant l'école.

Finalisation de projets 2021 : renforcement du réseau de défense incendie.

Mise en œuvre d'un programme de construction d'habitations à loyer modéré sur terrain communautaire situé derrière l'Eglise

Projet de city stade porté par la communauté de communes des Loges.

Finalisation Diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées.

Restauration et aménagement fausse rivière en sentier de randonnée.

Provision de 100 000 € de dépenses imprévues ; 50 000 € sur chaque section.